

# " Les Amis du Cher canalisé " va jouer les intermédiaires

Vendredi soir dernier dans sa salle des fêtes, le maire de Thésée, François Sommier a organisé une réunion au sujet du Cher canalisé.

A la table des intervenants, outre le maire de Thésée, M. Bernard Vignier, maire de Seigy et ex-président du Cher canalisé, M. Bloque-Voisin, président du canal du Berry, M. Champion, président des « amis du Cher canalisé » et M. Roger-Bernard Bouyrie, chargé de la communication de la même association, s'expriment tour à tour.

Ils rappellent l'historique des premiers travaux entrepris sur le Cher par l'association du « Cher canalisé » aujourd'hui dissoute et argumentent sur : une reprise de ce chantier, le choix d'une association qui globaliserait les desiderata de tous les partis, les finalités de cette reprise des travaux.

Une quarantaine de personnes présentes dans la salle, majoritairement des élus et des respon-



Salle des fêtes de Thésée, réunion organisée par le maire de Thésée, François Sommier, pour poursuivre les travaux.

sables d'associations, sont à leur tour invités à prendre la parole sur ces sujets.

Il en résulte un consensus sur le choix possible de la nouvelle association « les Amis du Cher canalisé » créée en 2005, pour devenir l'intermédiaire global entre tous les partis et tous les usagers

du Cher, vis-à-vis de l'administration payante.

En revanche l'historique des premiers travaux et l'échec dans leur réalisation, notamment pour le fonctionnement des barrages, provoque un débat très contradictoire. Selon le maire de Seigy cet échec serait dû à « un manque

*de respect dans la parole de l'Etat qui a mis l'argent ailleurs... ».* Pour Alain Hervé, président d'une association de protection de l'environnement, et d'autres auditeurs, ce sont « *l'incompétence flagrante des entreprises sélectionnées et les technologies choisies pour les barrages qui sont la cause des 15 millions d'euros dilapidés pour n'avoir aujourd'hui que 1,9 barrage en fonctionnement* ».

Tous conviennent que priorité sera donnée à la protection de la nature, avec, entre autres, des passes pour permettre aux poissons de franchir les barrages. Des passes sont également demandés pour les embarcations légères par le président du club de Canoë-Kayak de Mareuil.

Une prochaine réunion de travail est fixée pour le 11 mai prochain dans la même salle.